

SERVICE CIVIQUE
Recrutement de jeune(s) volontaire(s)
Favoriser le lien social et rompre l'isolement des personnes âgées de la commune

Mission

- Mission relevant de la politique de cohésion sociale de la Ville de Panazol et plus particulièrement de la démarche « Bien vieillir, vivre ensemble ».
- Mission transversale s'appuyant sur les différentes actions municipales intergénérationnelles, CCAS, écoles EHPAD, Résidence Séniors, Club du 3^{ème} Age, Comité de Pilotage Senior, Groupe de réflexion vie des séniors des Comités de quartiers, + partenariats spécifiques UPSAV, Autonom'Lab
- Accompagner le plan d'action séniors de la ville de Panazol sur son volet diffusion d'informations, Veille sociale et aide à la personne
- Etablir un lien avec les séniors isolés
- Rendre visite aux séniors demandeurs en tant que de besoin, leur assurer une écoute, les mettre en confiance, en sécurité, recenser leur besoins afin de les orienter vers les services et Organismes aptes à répondre à leurs attentes
- Favoriser la mobilité, maintenir l'autonomie et rompre l'isolement des séniors en les accompagnant dans leurs déplacements (navette)
- Animation et promotion des actions « Bien Vieillir, Vivre ensemble »
- Finalité de la mission ; établir un échange personnalisé et créer un véritable lien social avec la personne âgée, action de médiation par l'écoute et la prise en compte des besoins sociaux.

Conditions d'accueil

- Service Civique d'une durée de **8 mois** rattaché au Service des Affaires Sociales
- 30 heures hebdomadaires
- Début de la mission : dès que possible
- Accompagnement et suivi par un référent
- Mission exercée avec l'ensemble des services de la Ville intervenant dans ce champ d'actions
- Mise à disposition bureau au sein de la Mairie ou de ses annexes, d'un poste informatique, d'une liaison internet, d'un poste téléphonique
- Gratification mensuelle versée par la Ville de Panazol selon le barème en vigueur
- Indemnité mensuelle versée par l'Etat selon le barème en vigueur
- Repas de midi dans les restaurants scolaires de la Ville de Panazol à tarif préférentiel selon la délibération du Conseil Municipal en vigueur.
- Entretien bilan organisé une fois par mois entre le jeune volontaire et son tuteur
- Accompagnement de son projet d'avenir

Profil

Autonome, esprit d'initiative, qualités relationnelles et organisationnelles, sens de l'écoute et du dialogue, formation sanitaire et sociale appréciée, intérêt pour les questions sociales et les personnes âgées en particulier.

Renseignements :

Service des Ressources Humaines : 05.55.06.02.04
CCAS : 05.55.06.47.79

Candidatures

CV + lettre de motivation à adresser, par mail, à la Direction des Ressources Humaines :
eve.diederichs@mairie-panazol.fr